



Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

De l'usage du trottoir

La mobilité automobile présente ses limites. Les « bouchons » sont de plus en plus fréquents aux heures de pointe, et le cumul des heures « perdues » ne fait qu'augmenter. Que faire ? Dans la vie en société, il convient de voir comment chacun d'entre nous contribue au « bien vivre » en société. L'usage de son véhicule peut être remis en question par le choix d'un autre moyen de déplacement. Les transports en commun ne sont pas toujours en nombre suffisant, le vélo devient plus accessible avec l'assistance électrique, mais finalement la marche n'est-elle pas le mode ancestral de déplacement. Nous, les bipèdes, sommes constitués pour marcher. Alors comment concilier la marche en sécurité dans un monde envahi par l'automobile ? En séparant clairement les espaces utilisés par ces types d'usagers. Un bon trottoir doit être rassurant pour le piéton.

Le terme « trottoir » est apparu bien tard dans le code de la route : en 2002, à l'occasion de la parution du « code de la rue ». Il est défini comme étant la « partie de la voie publique, en saillie ou non par rapport à la chaussée, qui est spécifiquement aménagée pour la circulation des piétons, revêtue de matériaux en dur et dont la séparation avec les autres parties de la voie publique est clairement identifiable par tous les usagers ». Le CeM n°126 (périodique CeMaphore des Conseillers en Mobilité de la région Wallonne) nous apprend que le CoDT, d'application au 1er juin 2017, conserve les dispositions du CWATUP en matière d'accessibilité, et en particulier en ce qui concerne les dimensions à respecter lorsque l'on conçoit un trottoir. Ainsi : « Les trottoirs (...) répondent aux caractéristiques suivantes (...) un cheminement permanent est libre de tout obstacle sur une largeur minimale de 1,5 mètre (...).

Réhabilitons les trottoirs, demandons aux autorités d'en construire, d'en rénover et surtout de les entretenir. Quand il y en a, ceux-ci devront rester accessibles aux piétons et PMR (Personnes à Mobilité Réduite), notre police locale faisant respecter la loi.

Après, c'est à nous de les emprunter, de retrouver le plaisir de marcher, d'apprendre à nos enfants à les utiliser. Vous ne trouvez pas que nous avons perdu une forme de « bon sens » en quelques décennies ?

Willy Calleeuw

Conférence

Au cœur de la transition écologique

par **Marc LEMAIRE**
Entrepreneur sociétal

18 mai 2018 à 20 h

Entrée libre

Adresse du jour : DOLCE LA HULPE, chaussée de Bruxelles, 135 à La Hulpe



Rejoignez-nous
sur Facebook



8 conseils
pour préparer
un jardin
écologique

pages 6 et 7

Le tour du
Brabant
wallon
GR127

page 8



Au cœur de la transition écologique

Le monde a basculé dans un processus de réchauffement climatique irréversible, d'innombrables ressources naturelles sont en voie de raréfaction, sinon d'épuisement, et la biodiversité se rétrécit dangereusement. Malgré cela, les politiques, tant nationales qu'internationales, restent hésitantes et parfois même vont à l'encontre d'une régulation écologique. Le système économique mondial d'aujourd'hui est dans une impasse et les technologies vertes à elles seules ne seront pas suffisantes.

L'individu conscient des enjeux se rend compte qu'il est souhaitable d'apporter des solutions à son niveau de pouvoir, mais hésite à prendre le chemin d'une transition écologique et rechigne à changer ses habitudes.

Le postulat développé lors de cette conférence est que ce dont nous avons besoin c'est d'un changement de modes d'existence, porté par un changement de structure mentale.

En effet, différentes approches historiques des sciences humaines qui sont habituellement utilisées pour orienter les changements de comportements peinent à amener un changement radical des modes d'existence.

Comment sortir de l'ornière dans laquelle s'est mis l'Humain ?

Par l'élargissement de la sphère morale, qui se fera autant dans l'intellectuel que dans l'émotionnel.

Partant de principes et de réflexions éco-philosophiques, l'orateur va tenter l'exercice d'inventer une nouvelle économie durable basée sur les sagesses éco centrées et le féminin.

C'est une économie du présent, où tout acteur économique est responsable de ses impacts. C'est être cohérent ici et maintenant, vivre ses valeurs à chaque instant.

Apparaîtront ainsi des consommateurs

centrés, cohérents avec leurs valeurs, et reliés aux autres. Et cela procure une vraie paix intérieure !

L'orateur, Marc Lemaire a une formation d'ingénieur commercial et en agro-économie, il a été coordinateur scientifique du Diplôme spécial en Gestion durable de l'ICHEC.

Après avoir été actif dans l'humanitaire, il a co-fondé et dirigé trois entreprises sociétales actives dans l'économie durable : le Groupe One (entreprenariat durable), le bureau d'étude EcoRes (énergie, ressources, transition) et l'asbl Equilibre (modes d'existence durables).

Quand ? le vendredi 18 mai 2018 à 20 heures.

Où ? dans la salle Baobab de l'hôtel DOLCE La Hulpe, 135 chaussée de Bruxelles à La Hulpe.

Sortie ornithologique du 28 janvier 2018

Ce sont une vingtaine de participants qui se sont retrouvés ce dimanche matin bouché, mais sec, pour une escapade ornithologique sur le site de la réserve domaniale de Genappe.

Celle-ci, caractérisée par ses différents bassins (anciens bassins de décantation), s'étend sur 70 hectares.

De récents aménagements du site promettent un accueil optimal pour les différentes espèces

d'oiseaux sédentaires, nicheurs ou de passage. Notre guide nous a pilotés à travers ce magnifique site, nous permettant la découverte progressive des lieux et de ses occupants.

Lasne Nature remercie Environnement Dyle et sa présidente Michèle Fourny, ainsi que Ludo Petre, notre guide, pour leur accueil et leur disponibilité.

CLW



Le vent nettoie nos réserves

Les épisodes venteux de cet hiver ont eu raison de plusieurs arbres dans nos deux réserves naturelles.



Il a fallu l'aide de notre échevin des travaux et de son engin de manutention pour éviter la rupture d'un câble électrique à la rue de l'Abbaye. Qu'il en soit encore remercié.



AU SOMMAIRE

De l'usage du trottoir	1	contre de nos rivières !	5
Conférence : affiche	1	Quelques exemples de comportement intelligent du monde végétal	5
Au cœur de la transition écologique	2	8 conseils pour préparer un jardin écologique	6-7
Sortie ornithologique du 28 janvier 2018	2		
Le vent nettoie nos réserves	2		
Co-voiturage, auto-partage... vers une autre mobilité ?	3	Les sentiers de Lasne (23)	8
Etre SELERISTE et S'ENTRAIDER	3	Le tour du Brabant wallon GR127	8
Les impacts écologiques de l'élevage industriel	4	Regardons nos Batraciens	9
Découvrir la nature avec des enfants ...	5	La boutique de Lasne Nature	10
Promenons-nous dans les bois... à la ren-		Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
		Mots croisés	11
		La nature de mars à mai	12



Co-voiturage, auto-partage...vers une autre mobilité ?



Embouteillages, pollution, accidents... la mobilité est un souci quotidien pour grand nombre d'entre nous. Cependant, dans notre bel environnement lasnois, il semble bien difficile de se passer de voiture ! Les distances sont longues, les transports en commun sont rares, le vélo ne répond pas toujours à nos besoins de déplacement. C'est pourquoi chaque ménage utilise souvent plusieurs automobiles. Or il est impératif de réduire le nombre de véhicules sur les routes. Certaines solutions se présentent qui méritent notre attention :

Le co-voiturage

Deux ou plusieurs personnes décident de faire ensemble un trajet quotidien ou un déplacement exceptionnel, en partageant les frais de la voiture. Malheureusement, ce système semble peu utilisé à Lasne.

Le site officiel de la Commune propose de télécharger l'application ComOn créée par la Région wallonne avec Taxistop. Un affichage signalant les parkings de co-voiturage devrait être mis en place (par la RW), mais ce n'est pas encore le cas.

www.carpool.be et
www.taxistop.be/fr/

On peut aussi proposer d'embarquer des passagers à bord de son véhicule pour de longs trajets :

www.fr.blablacar.be

L'auto-partage

C'est un système qui se développe beaucoup dans certaines zones plus denses du Brabant wallon. Une société organisatrice propose à celui ou celle qui met sa voiture à la disposition de ses voisins un pack « tout compris » incluant les assurances, l'entretien du véhicule et une carte carburant. L'utilisateur profite d'une voiture uniquement quand il en a besoin et il ne paye qu'à l'utilisation, qui peut aller de quelques heures à quelques jours par mois. Ce système convivial est à mettre en place avec ses voisins.

www.wibee.be , www.cozycar.com.

D'autres systèmes plus utilisés en milieu urbain, permettent d'utiliser les véhicules d'une société de « car sharing » ;

www.cambio.be

Les proxibus

Une dizaine de communes du Brabant

wallon (dont La Hulpe, Waterloo, Braine-L'Alleud...) sont maintenant dotées de navettes qui mènent aux gares, au grand bénéfice des utilisateurs de transports en commun. Certaines desservent aussi les marchés locaux et les bâtiments administratifs. Il s'agit de partenariats « TEC-Commune » ayant pour objectif de proposer une alternative (souvent gratuite) à la voiture.

Navettes locales

Elles travaillent sur réservation pour un trajet en particulier. Ce système permet de partager le coût du déplacement entre plusieurs passagers (max.7).

www.sam-drive.be

Taxi-citoyen à Lasne

Ce service dépend du CPAS pour celui qui rencontre des difficultés de déplacement, qui ne possède pas de voiture ou qui est temporairement dans l'impossibilité de l'utiliser. Ces transports sont réalisés prioritairement pour des motifs médicaux ou des démarches administratives.

www.cpas-lasne.be

Si vous avez eu l'occasion d'expérimenter l'une ou l'autre de ces solutions, n'hésitez pas à nous en faire part et à nous confier vos impressions ! Nous souhaitons promouvoir une mobilité différente, avec plus de partage, plus de convivialité et des routes un peu moins encombrées !

Cellule Mobilité

Etre SELERISTE et S'ENTRAIDER

Des échanges en tous sens

Vous cherchez quelqu'un pour vous amener à l'aéroport, pour nourrir votre poisson rouge pendant les vacances, vous emprunteriez bien une machine ou une remorque, vous avez besoin d'un coup de main pour bricoler ?

Envie de partager quelques plantes, de prêter une chambre durant un week-end, de donner une leçon d'informatique ou de néerlandais, d'aider un membre dans la plomberie ?

Nombreux sont les échanges possibles au sein d'un Sel, offres ou demandes de services, de savoirs, de savoir-faire, prêts ou dons d'objets. C'est un système multilatéral : Jeanne tond la pelouse de Pierre; Pierre fait une course pour Alain; Alain prépare un gâteau pour Irma; Irma garde les enfants de Jeanne et ainsi de suite...

Rendez-vous sur notre site www.seleri.be

Chaque échange est comptabilisé en ri-heures, un ri-heure étant égal à une heure de service. Le Sel favorise l'entraide et

ne se base pas sur les lois du marché, le profit, la richesse financière, ni sur l'idée de rentabilité ou de compétitivité.

Des activités conviviales

De plus, le SELeri propose des soirées à thème avec la formule de l'auberge espagnole ainsi qu'une grande fête annuelle. Divers ateliers sont organisés par les membres, dans l'esprit de partager leur savoir-faire ou leur talent.

Une bourse aux plantes au printemps et un « rendez-vous d'automne » réunissent les amateurs dans l'un des beaux jardins où notre hôte nous guide à moins que ce soit un affilié qui présente un petit exposé sur la permaculture, l'apiculture ou autres cultures potagères, Enfin, les relais de quartier organisent des rencontres entre « seleristes » voisins.

Créé en septembre 2009, le SELeri regroupe quelques 200 familles. Pourquoi pas vous ?

Devenir membre

Pour s'affilier au SELeri, il suffit de participer

à une réunion d'information, d'adhérer à la charte et de payer une cotisation de 9 euros par an.

La prochaine réunion d'information aura lieu le DIMANCHE 18 MARS 2018 de 10h à 12h à 1330 Rixensart, Avenue Reine Elisabeth, 18 - chez Rita BEGUIN.

Intéressé (e) ? Vous pouvez nous écrire ou vous inscrire à infoseleri@gmail.com

Danielle Helbig, coordinatrice ad interim

Un SEL est un système local qui consiste en l'échange de services ou de produits entre ses membres. Ces échanges se font sans argent. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement. Les Lasnois et Lasnoises sont bien présents au sein du SELeri, le système d'échange local de Rixensart, La Hulpe et environs.



Les impacts écologiques de l'élevage industriel

De plus en plus de consommateurs se posent des questions sur l'origine et les méthodes de production des aliments qui leur sont proposés. Beaucoup commencent à remettre en question la consommation de viande et de produits laitiers. Le végétarisme, le végétalisme et même le véganisme font chaque jour de nouveaux adeptes. On peut y ajouter le « flexitarisme » qui rassemble ceux qui ont choisi de diminuer leur consommation de viande¹. Il faut admettre que la surproduction et la surconsommation de produits animaux détruisent maintenant la planète à petit feu. Cette consommation effrénée est relativement récente. C'est en 1970 que démarre l'essor de l'élevage industriel. Les méthodes de l'industrie sont appliquées aux animaux. Le but est de fournir de grandes quantités de viande, de lait et d'œufs en comprimant les coûts de production. Ce type d'élevage devient très dépendant de ressources limitées comme les céréales, l'eau, l'énergie, les médicaments... Un tel système ne prend en considération, ni les dégâts à l'environnement, ni la souffrance animale, seule la rentabilité compte. Il a aussi des impacts importants sur la santé humaine².

Chaque année, 63 milliards d'animaux sont tués, soit plus de 100 000 chaque minute.

Et 80 % d'entre eux sont élevés dans un système intensif, tout à fait éloigné de leurs conditions naturelles de vie.

Impact sur le changement climatique

Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, l'élevage émet 15 % des gaz à effet de serre, soit autant que le transport. Ces émissions se décomposent comme suit :

- 50 % dus au méthane, issu de la fermentation lors de la digestion des ruminants, du lisier, et de la culture du riz utilisé pour l'alimentation animale.
- 25 % de dioxyde de carbone (CO₂) lié aux changements d'affectation des terres ainsi qu'à l'utilisation de combustibles fossiles pour les machines agricoles.
- 25 % de protoxyde d'azote lié aux engrais ainsi qu'au lisier et au fumier.

L'élevage industriel est donc un contributeur important au dérèglement du climat !

Perte de biodiversité et déforestation

75 % des terres agricoles dans le monde sont destinées à produire la nourriture du bétail. Paradoxalement, on pourrait nourrir 12 milliards d'êtres humains avec les quantités produites, alors que des millions de personnes ne mangent pas à leur faim ! En effet, l'agriculture sert en grande partie à nourrir les animaux d'élevage ! Pour 100 calories de céréales comestibles données à manger au bétail, nous n'avons en retour que 30 calories sous forme de viande ou de produits laitiers ! Pour la production de ces céréales, de nombreux



écosystèmes vitaux pour la planète sont mis en péril. Par exemple, 63 % de la forêt amazonienne sont dévastés pour produire du soja destiné au bétail. Ce soja (souvent OGM) est transformé en tourteaux ou farine et exporté vers l'Europe pour nourrir les vaches, cochons et volailles élevés en dehors de leur milieu naturel. La déforestation contribue à la perte de biodiversité mais joue également un rôle dans les dérèglements du climat.

Gaspillage et pollution de l'eau

Il faut plus de 15 000 litres d'eau pour produire un kilo de bœuf. Ce chiffre est à comparer aux 1 200 litres d'eau nécessaires pour produire 1 kilo de maïs et aux 1 800 litres nécessaires pour produire 1 kilo de blé. L'élevage intensif contribue à gaspiller l'eau... De plus, il rejette dans l'environnement des quantités importantes de nitrates, du phosphore et aussi des antibiotiques, ce qui pose des problèmes de pollution des nappes aquifères.

La santé des consommateurs

Une alimentation riche en graisses et protéines animales peut entraîner une augmentation des maladies chroniques comme l'obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou encore certains cancers (d'après l'Organisation Mondiale de la Santé). Les enfants, par exemple, consomment deux fois trop de viande par rapport à leurs besoins nutritionnels. Des études montrent que la viande et les produits laitiers issus des élevages industriels contiennent moins de nutriments essentiels et plus de matières grasses. D'autre part, forcer les animaux à vivre en confinement contribue à répandre des bactéries dangereuses comme l'E. Coli et la salmonelle. L'entassement des animaux favorise la propagation d'éléments pathogènes et les maladies infectieuses



s'y développent. Les éleveurs sont obligés d'utiliser beaucoup d'antibiotiques, auxquels s'ajoutent les doses destinées à stimuler artificiellement la croissance des animaux. Cette utilisation massive des antibiotiques favorise le développement de souches bactériennes résistantes.

La souffrance animale

Des milliers de bêtes sont confinées, mutilées et parfois torturées, puis transportées et abattues pour mettre sur le marché de grandes quantités de produits et sans cesse augmenter la rentabilité des exploitations. De récents reportages ont alerté l'opinion des consommateurs sur les pratiques du système. Pour produire ces quantités de viande, l'élevage intensif entasse les animaux, rend leur corps difforme à force de sélections génétiques, les maintient entravés dans des conditions de vie qui n'ont plus rien de naturelles et qui les rendent infirmes et impotents.

Le « pic de la viande »

Dans les pays développés, la consommation de viande a connu un pic entre 1998 et 2004 et ne cesse de diminuer depuis lors. La prise de conscience des consommateurs va-t-elle conduire à de profonds changements dans ce secteur ? Amènera-t-elle les autorités politiques à réorienter les subventions vers l'agriculture écologique ? Par des méthodes durables et respectueuses de l'environnement, l'élevage écologique contribue à la fertilisation des sols et à la protection des écosystèmes, tout en réduisant la quantité d'intrants. Nous avons besoin d'une révolution agricole, qui mette fin à la concurrence entre les hommes et les animaux d'élevage pour l'alimentation. De nombreuses associations appellent aujourd'hui à un changement de comportement des consommateurs : manger moins de viande et de produits laitiers, acheter des produits locaux de meilleure qualité, privilégier la qualité plutôt que la quantité.

Nous pouvons tous être acteurs de changement, grâce à notre fourchette !

Denise Morissens

¹ Dossier « Avec ou sans steak » François Brabant – Imagine janv-fev 2018 n° 125

² www.ciwf.fr/impacts-elevage-industriel/environnement/perte

www.conservation-nature.fr/article2.php?id=106

www.ciwf.fr/actualites/2013/11/elevage-intensif-menace-pour-la-biodiversite/

www.viande.info/elevage-viande-sante-maladies

Découvrir la nature avec des enfants ...

Une bande de petits lutins, les yeux bandés, se tenant par les épaules, forme une longue chenille qui entre dans le bois. Ainsi commencent leurs aventures... Arrivés devant un paysage, ils se placent par deux dos à dos. Celui qui est devant le paysage décrit ce qu'il voit et son comparse doit dessiner le paysage tel qu'il le comprend (découverte par la vue). Un peu plus loin, dans un sous-bois, tous les enfants se couchent sur le sol les yeux fermés. Après quelques minutes de grand silence, chacun exprime tout ce qu'il a entendu (découverte par l'audition). Par équipes les enfants doivent ensuite rechercher des éléments pour préparer une potion magique : quelque chose de dur, quelque chose de mou, quelque chose qui pique, quelque chose de doux, quelque chose qui gratte, quelque chose qui sent bon, quelque chose qui pue, etc. (découverte par le toucher et l'odorat).

Dans une clairière chaque enfant reçoit un petit papier de couleur et doit rechercher et rapporter un élément de la nature le plus proche possible de cette couleur. Tous les éléments rassemblés seront ensuite observés et triés : minéral, végétal, animal ?

Après le stade d'observation, on passe à de l'apprentissage. Découvrons une fleur : à quoi servent ses différents éléments, partie « garçon » et partie « fille » ! Tiens tiens ! Chaque enfant a une fleur en main et on la décompose petit à petit, élément par élément pour ne garder finalement que l'ovaire (« comme une petite bouteille ») qui, après la visite des abeilles, deviendra le fruit contenant les graines... Y a-t-il des fruits dans les environs ? Occasion de

préciser le rôle capital des abeilles.

Pour aborder l'importance des arbres et comprendre leur fonctionnement, on se met en cercle autour d'une représentation d'arbre posée sur le sol. Chaque enfant reçoit une vignette où figure un mot ou un dessin (racines, écorce, sève brute, photosynthèse, sucre...) qu'il devra placer sur l'arbre à l'endroit voulu au cours de la recette magique qui leur est expliquée.



Le règne animal intéresse évidemment fortement les enfants. Chacun doit aller à la recherche d'un petit animal vivant à placer (sans le blesser !) dans un petit pot mis à sa disposition. Des étiquettes avec des noms de familles animales sont placées au sol et chaque enfant doit placer son pot dans la famille supposée de l'animal qu'il rapporte. Le grand moment des découvertes est arrivé : on libère les animaux l'un après l'autre sur un drap blanc. « Comment s'appelle cet animal ? Est-il placé dans la bonne famille ? Oui ou non ? Pourquoi ? Quels critères observer ? ». Les plus hardis seront très fiers de montrer qu'ils n'ont pas peur des araignées et ils les feront courir sur leur main sous les hurlements des autres ! Tout cela peut se terminer par un jeu de « Vrai ou Faux », sous forme de relais par équipes, reprenant tous les thèmes traités au cours de l'animation.

L'avenir de notre environnement est entre leurs mains... Intéressés pour vos enfants ? Pour vos petits-enfants ? Pour un anniversaire ? Contactez la Leçon Verte lecon.verte@skynet.be.

Monique et Marie

Promenons-nous dans les bois...à la rencontre de nos rivières !



Dans les bois, le long des champs, dans les villages...lors de vos prochaines balades printanières, vous pourrez découvrir un nouvel élément dans le paysage de votre vallée.

Des panneaux renseignant le nom des cours d'eau ont été installés sur les sentiers et chemins de promenade jouxtant ou croisant les rivières pour attirer votre attention sur la présence de ces éléments naturels.

Il s'agit d'une action menée et financée dans le cadre du programme d'actions 2017-2019 du Contrat de rivière Dyle-Gette avec la collaboration de votre commune. Le graphisme et la taille des panneaux sont adaptés au caractère bucolique des endroits où ils sont installés. Les emplacements ont été sélectionnés sur base des circuits de promenade existants dans l'entité.

Nous espérons que vous serez ravis de découvrir ces petits supports informatifs çà et là au hasard de vos pérégrinations et formulons le souhait qu'ils vous rappellent que nos rivières et ruisseaux sont fragiles et qu'il faut veiller sur eux au quotidien.

Cette opération rappelle d'ailleurs le placement de nombreux panneaux nominatifs des cours d'eau le long des voiries carrossables de votre territoire communal. Vous les croisez sans doute très régulièrement !

Quelques exemples de comportement intelligent du monde végétal observé chez les arbres

Anticipation : Chaque tige d'arbre et chaque rameau croît en fonction du bénéfice escompté et des risques encourus, cherchant la lumière sans craindre le vent.

entraide : via leur réseau de racines connectées grâce à certains champignons, les arbres plus âgés partagent leur nourriture avec les plus jeunes.

Communication : les feuilles émettent dans l'air des composés volatils pour avertir leurs voisins d'un danger ou attirer des insectes gardes du corps.

Mémoire : Les arbres se souviennent parfois plusieurs semaines après des dernières bourrasques pour éviter de s'y faire prendre.



Proprioception : Afin de s'élever plus vite et plus sûrement vers la lumière, les arbres perçoivent leur forme et équilibrent leur propre poids.

Sociabilité : chaque branche perçoit ses voisines et celles des autres plantes et tâche de trouver le meilleur compromis entre respect de l'autre et besoin de lumière.

Extrait de Sciences et Vie – décembre 2017

Valérie Régnier



8 conseils pour préparer un jardin écologique

Quand le printemps est de retour, c'est le moment de préparer son jardin et son potager. L'idéal est d'avoir la main... écologique. De quoi s'assurer de bonnes cultures tout au long de la saison.

1. Faire l'inventaire de ses outils



Grelinette, fourche, bêche, brouette, serfouette, semoir, plantoir, sécateur... Les bons outils font les bons ouvriers ! Alors, on vérifie son matériel : on aigüise, on nettoie et on répare. Et on se met en quête du matériel manquant. Un besoin occasionnel ? On peut alors l'emprunter ou le louer. Si on sait qu'on en aura besoin souvent, on peut envisager un achat de matériel, malin et durable.

Quelques conseils :

- Investir dans des **outils robustes** et donc durables : le fer forgé est plus cher mais dure très longtemps.
- Choisir du matériel **adapté à sa taille** : certains outils existent en différentes longueurs de manche et largeurs de travail.
- **Tester** avant d'acheter : pour savoir avec quel outil on travaille vite et bien. Si le magasin ne propose pas ce service, on peut emprunter l'outil à un voisin ou un ami.

C'est une tondeuse qu'il vous manque ? Jetez un œil aux conseils d'écoconso pour bien la choisir (<http://www.ecoconso.be/fr/content/quelle-tondeuse-acheter-pour-un-jardin-ecologique>).

2. Nettoyer soigneusement

Printemps rime souvent avec grand **nettoyage**. On débarrasse le jardin, le potager ou le balcon des végétaux morts, des restes de cultures, des branches cassées et des « mauvaises » herbes. Mais pour un jardin bio, on se passe de pesticides. C'est aussi le moment de **tailler** certaines vivaces et certains arbres et arbustes.

On retire aussi les protections du sol (vieux tapis, carton, paille...). Si vous comptez recouvrir la terre d'un paillage, mieux vaut attendre un peu avant de

le placer. Après l'hiver, le sol doit se réchauffer. Les semis auront besoin de chaleur pour se développer.

3. Connaître la composition du sol

Il vaut mieux connaître son sol avant de planter, surtout s'il va servir de potager. La terre naturellement parfaite est plutôt rare. Elle peut manquer d'éléments nutritifs essentiels aux plantes qui y seront semées ou repiquées.

Une **analyse** permet de s'assurer que la terre est bien apte à accueillir des cultures alimentaires et fournit d'autres informations utiles (<http://www.ecoconso.be/fr/content/pourquoi-analyser-le-sol-de-son-jardin>).



Pour se baser sur une bonne analyse, on envoie un échantillon de terre à un laboratoire (<http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-analyser-le-sol-de-son-jardin>). Il faut entre deux semaines et un mois pour recevoir les résultats : la composition du sol, les éléments présents ou manquants, le pH... Pour les zones cultivées, il est intéressant de renouveler l'opération tous les 4 à 6 ans.

4. Préparer le sol

Avant de semer ou de planter, il faut bien préparer la terre qui accueillera les plantations. C'est elle qui leur apporte l'eau et les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance.

On conseille d'**ameublir le sol** : il s'agit de décompacter les mottes pour affiner la terre. Attention, il faut éviter de retourner le sol. Il est riche en organismes indispensables à la croissance des plantes. Tout remuer risque de déséquilibrer le sol.

Pour aérer la terre sans l'abîmer, on se munit de bons outils de jardinage comme la grelinette ou la fourche-bêche. C'est aussi l'occasion d'extraire les gros cailloux.

On **fertilise** la terre, sauf si on l'a déjà fait en automne. On y apporte de l'engrais de base ou complémentaire

(<http://www.ecoconso.be/fr/content/quel-engrais-ecologique-utiliser-au-potager-et-au-jardin>), qui va nourrir les cultures pendant toute la belle saison. Pour un jardin bio, on préfère l'engrais naturel. C'est aussi le moment de faucher les végétaux plantés comme engrais verts qui ont passé l'hiver. On peut les broyer ou les enfouir superficiellement.

5. Anticiper les cultures de la saison

Au fil de la saison, certaines cultures se succèdent sur une même parcelle. Pour un potager harmonieux et productif, on anticipe et on réalise un **plan** qui tient compte de l'association et de la rotation des cultures.

Les **associations de cultures** (<http://www.ecoconso.be/fr/content/associer-les-cultures-au-potager-pour-jardiner-sans-pesticides>) sont importantes. Certaines plantes ont un effet bénéfique sur leurs voisines : éloigner les maladies et les parasites, fertiliser le sol... On les cultive alors à proximité l'une de l'autre. D'autres mariages, en revanche, se causent du tort.

La **rotation des cultures** (<http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-pratiquer-la-rotation-des-cultures-au-potager>) consiste à alterner, chaque année, les plantations sur un même terrain. Cela permet d'équilibrer le sol, de décourager les indésirables et comporte bien d'autres avantages (<http://www.ecoconso.be/fr/content/pourquoi-alternier-les-cultures-dans-son-potager>).

6. Débuter les semis et les plantations

On commence par **choisir de bonnes graines** (<http://www.ecoconso.be/fr/content/quelles-graines-choisir-pour-reussir-son-potager>). On privilégie les semences traditionnelles, qui sont adaptées à notre climat. Et sans pesticides de préférence. En fin de saison, on pourra ainsi récolter les graines des plantes pour les prochaines années.

Il faut **semier et planter au bon moment**. Si on s'y met trop tôt, les semis et les plants souffriront du gel. Si on s'y prend trop tard, ils risquent d'avoir une



8 conseils pour préparer un jardin écologique

mauvaise reprise ou n'auront pas le temps de se développer.

Le printemps est la bonne période pour planter de nombreuses espèces. On en plante certaines en mars/avril, comme les vivaces en conteneurs. Pour ne pas freiner leur reprise, on met les végétaux en terre lorsque les risques de gel sont passés.[1]

On fait particulièrement **attention aux graines fragiles**. Selon les espèces, on peut pratiquer :

- le « semis à chaud », à l'intérieur de la maison, de la véranda...
- le « semis sous abri », dehors sous une protection (voile d'hivernage, sous châssis...).

Une fois les plantules développées, on les repique dans d'autres pots ou en terre. On peut placer certaines cultures résistantes plus tôt à l'extérieur, comme les fèves et les petits pois.

7. Décourager les indésirables

« Mauvaises » herbes, maladies, limaces et autres indésirables sont la hantise du jardinier. On peut les tenir à l'écart du potager sans recourir aux pesticides de synthèse. Mais on n'attend pas d'être envahi : on s'y prend avant ou dès le début des cultures.

Pour **lutter contre les mauvaises herbes**, l'idéal est de recourir aux solutions mécaniques. On peut bloquer le développement de ces adventices en installant un paillage ou en réalisant un faux-semis avant les cultures. Si elles apparaissent malgré tout, on adopte d'autres méthodes : le sarclage, l'ébouillantage (sans sel) ou encore le désherbage thermique (<http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-lutter-contre-les-mauvaises-herbes>).

Pour **éloigner les limaces**, on peut planter des végétaux répulsifs près du potager, favoriser leurs prédateurs, travailler la terre correctement ou encore installer le compost à l'écart. Il existe de nombreuses mesures de prévention contre les limaces (<http://www.ecoconso.be/fr/content/les-astuces-naturelles-pour-lutter-contre-les-limaces-au-jardin>).

8. Préparer les arrosages

Un potager, ça s'arrose, bien sûr. Certains légumes ont de grands besoins en eau. Selon les cultures et la météo, il faut compter entre 0 et 6 litres d'eau par jour et par mètre carré. [2]

Collecter l'eau de pluie



Au jardin, rien de mieux que l'eau de pluie (<http://www.ecoconso.be/fr/Construire-sa-citerne-d-eau-de>). Une aubaine : elle est gratuite ! Elle convient d'autant mieux que l'eau d'arrosage doit être douce, peu calcaire et peu ferrugineuse.

Pas encore de citerne d'eau de pluie ? On se renseigne sur les différents moyens de collecte : bac, baignoire, tonneau, citerne enterrée ou non. L'idéal est un système fermé : il limite l'évaporation et protège l'eau des souillures, des pontes de moustiques par exemple.

Si on n'utilise l'eau qu'au jardin, pas besoin d'une grosse installation. Un simple tonneau peut faire l'affaire. On le raccorde aux gouttières du toit ou de l'abri de jardin. Il est utile de placer une petite grille (ou crépine ou crapaudine) au-dessus de la descente de gouttière ou sur le couvercle du tonneau, selon le système utilisé. Elle empêchera l'accumulation de saletés dans l'eau. Si on a déjà installé des collecteurs, il faut vérifier leur état, et les nettoyer si besoin.

Limiter les besoins en eau

Pour réduire les besoins en eau d'une parcelle, on conseille de **biner la terre une fois par semaine** : c'est à dire décompacter les mottes (ameublir) de la couche superficielle du sol. La terre ameublée absorbe plus facilement l'eau.

Le **paillage** (<http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-lutter-contre-les-mauvaises-herbes#paillage>) est une technique qui permet d'économiser beaucoup d'eau. Cette couche protectrice conserve l'humidité près des plantes. Elles ont alors moins vite soif.

En saison, on pense aussi à :

- récolter l'eau de lavage des légumes pour l'utiliser au jardin ;
- arroser rarement mais abondamment pour que l'eau imprègne les couches profondes du sol ;
- arroser tôt le matin ou tard le soir pour profiter de l'humidité de la nuit ;
- verser l'eau au pied des légumes.

Vous voilà parés pour préparer votre jardin ou votre potager de manière écologique. Alors, on s'y met. Les outils de jardinage trépignent depuis trop longtemps dans la remise.

Bons plans

Trouvez des plants ou des semences indigènes et/ou garantis sans pesticides dans une jardinerie ou pépinière labellisée « Jardiner sans pesticides » (en Wallonie) ou contactez écoconso pour obtenir une liste.

Pour emprunter ou louer du matériel de jardinage, rendez-vous sur :

- Consocollaborative.be : <http://www.ecoconso.be/consocollaborative/index.php/biens-materiels/140-location-d-objets-entre-particuliers> ;
- Allovosins.com : <https://www.allovosins.com/> ;

En savoir plus

- Trédoulat T., 2011, « Le traité Rustica du jardinage avec la lune », éd. Rustica.
- Thorez J.-P., 2008, « Pucerons, mildiou, limaces... Prévenir, identifier, soigner bio », éd. terre vivante.
- Louis J.-P., 1999, « Jardiner plus naturel », éd. minerva.
- Beauvais M., 2011, « Jardiner bio sans se raconter de salades ! », éd. Rustica.

[1] Attention aux gelées tardives pour les cultures plus fragiles, notamment lors des saints de glace. Les saints de glace sont les jours de la St Mamert (11 mai), St Pancrace (12 mai) et St Servais (13 mai). On dit aussi que « saint Urbain les tient tous dans sa main. » C'est le 25 mai. « Quand la saint Urbain est passée, le vigneron est rassuré ». Alors, patience.

Ecoconso.be publié en mars 2017

Soutenez votre association locale Lasne Nature

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les habitations de Lasne.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



Les chemins et sentiers de Lasne (23)

Petit bilan

Cela fait déjà plus de cinq ans que nous publions dans le bulletin des articles sur nos chemins et sentiers.

Une bonne trentaine de sentiers ont ainsi été détaillés et illustrés. Vous trouverez ci-dessous la liste des articles « Chemins et Sentiers » publiés à partir du bulletin n° 91

- 91. Chemin n° 1 – chemin en souffrance
- 92. Chemin n° 40 – dit « Des Flamandes »
- 93. Sentier n° 62 de Lasne – « du Bois Paris » et « du Trou du Diable »
- 94. « de Couture à la forêt de Soignes » (1ère partie)
- 95. « de Couture à la forêt de Soignes » 2ème partie : le sentier du Mayeur
- 96. « de Couture à la forêt de Soignes » 3ème partie : vers Gaillemarde
- 97. « de Couture au plateau de Cérourx » via le sentier n° 24 (Co) dit « du Champ de Couture » et le sentier n° 78 (La) dit « du Champ du Saule ».

98. « le long des cours d'eau » 1ère partie : la Lasne par le Sentier du Grand Pré

99. « Le long des cours d'eau » 2ème partie : le Smohain par les sentiers du Pré des Ornois et de la Marmite

100. Sentier n° 22 (Co) – dit « des Bruyères »

101. Sentier n° 73 (La) – dit « du Bosquet » et sentier n° 52 (Oh) – dit « de la Chapelle »

102. « autour du Trou Margot » via, entre autres, le chemin 12 (Oh) dit « du Tout Laid » et « du Trou Margot » et le sentier n° 65 (Oh) dit « de la Fontaine ».

103. « La cohabitation entre promeneurs et agriculteurs »

104. Sauvagemont : Sentier n° 35 (Co) dit « du Champ Binette » et sentier n° 44 (Co) dit « Taille sur le Ha »

105. Sentier n° 106 (La) et chemin n° 13 (La) dit « de la Hussière »

106. de Couture à Renival par le sentier n° 25 (Co) dit « de la Chapelle St-Germain »

et le chemin n° 26 (La) dit « de la Bruyère du Gouverneur »

107. Le chemin n° 25 (Pl) dit « de Camuselle » et le chemin n° 7 (La) dit « de Cloqueau »

108. Le chemin n° 19 (Ma) dit « Ruelle Millez »

109. La promenade P25

110. Le sentier n° 49 (Oh) dit « du Moulin »

111. Le chemin n° 34 (Oh) dit « de Plancenot »

112. Le sentier n° 98 (La) dit « Pré Al Planchette »

Vous pouvez bien entendu retrouver ces articles sur notre site internet dans les différents bulletins.

Si vous pensez que certains chemins et sentiers méritent d'être traités, n'hésitez pas à me contacter par mail sentiers@lasne-nature.be ou par téléphone au 02/633 37 76.

Philippe Dewael

Le tour du Brabant wallon GR127

Il est sorti de presse cette mi-janvier, il vous permettra de cheminer autour du Brabant wallon en onze journées de randonnée pédestre ceinturant la cadette des provinces wallonnes.

Le GRP 127 est un GR de pays, un itinéraire de découverte régionale. Contrairement aux GR classiques, les GRP forment des boucles.

Dans le cas du tour du Brabant wallon, la boucle est longue de 266,4 kilomètres. Le lieu de départ est libre. Il a toutefois été fixé, pour les besoins du topo-guide, à Wavre. Les 266

kilomètres de tracés sont balisés dans les deux sens.

En cheminant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, les étapes vous mènent

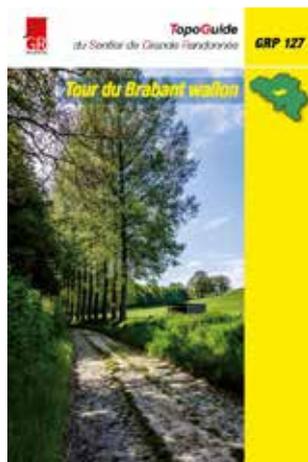


de Wavre vers Lasne, Braine-le-Château, Rebecq, Monstreux, Baisy-Thy, Chastre, Perwez, Orp-le-Grand, Jodoigne, Hamme-Mille, Grez-Doiceau et retour dans la capitale provinciale. Ce découpage, subjectif, compose des tronçons d'une bonne vingtaine de kilomètres – jusqu'à vingt-cinq pour la dernière – et permet d'emprunter les transports en commun.

Infos: grsentiers.org.

Votre cotisation * vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.

***10 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



Regardons nos Batraciens

Le pire prédateur (suite)

Nous avons vu dans le bulletin précédent que l'homme, ne voyant dans la nature que son propre intérêt immédiat, assèche les marais et pollue effrontément lacs, étangs et mares. Heureusement de plus en plus de personnes ouvrent les yeux et essaient de contrer cette situation en protégeant ou créant des réserves naturelles humides propices, notamment, à la survie des batraciens.

Ceux-ci, issus des poissons au cours de l'évolution, ont **gardé une grande dépendance** vis-à-vis des milieux aquatiques ; en effet leur peau fine, sensible, non protégée et très irriguée leur sert d'appareil respiratoire, plus d'ailleurs, que leurs poumons.

Ils dépendent aussi de l'eau pour leur reproduction mais quand ils se rendent vers leurs étangs de ponte, ils se heurtent à la présence des êtres humains et de leurs voitures.

Depuis toujours, c'est-à-dire depuis des dizaines de millions d'années, sortant de leur léthargie hivernale ils quittent les bois et se dirigent en masse vers leurs lieux de ponte en suivant toujours le même chemin. Si ce trajet est coupé par une rue ou une route ils sont **en danger de mort**. On estime que traversant une route peu fréquentée (dix véhicules par heure) 18 % des crapauds se font écraser. Que dire alors des voies à grande circulation !

Là aussi des personnes réagissent et proposent des mesures de protection : à Lasne ces actions de protection existent depuis plus de 25 ans !

Actuellement nous intervenons de plusieurs manières différentes.

Tout le monde comprendra que l'idéal est de **fermer la route** à la circulation la nuit lorsque les batraciens sont en période de migration. C'est ce que fait la Commune de Lasne à la rue du Chêne au Corbeau (photo) où tous les soirs et matins une



personne mandatée vient fermer et ouvrir les barrières. Mais cela ne plaît pas à tout le monde et certains rouvrent les barrières ... alors qu'à cet endroit quelques 8000 batraciens passent chaque printemps.

Une autre façon de protéger les batraciens est de mettre une **bâche** le long de la route pour les empêcher de traverser. C'est ce que fait la **Commune** à la rue de l'Abbaye et à la route d'Aywiers (photo). Ce n'est pas une mince affaire que d'enfoncer des pieux et de tendre une bâche sur un terrain irrégulier et entre les racines. Un grand merci à la Commune et aux ouvriers



communaux ! Le long de la bâche, côté bois, des seaux sont enterrés et dans l'obscurité de la nuit les batraciens y tombent (photo).



C'est là qu'interviennent les **bénévoles** ! Chaque matin de migration un bénévole vient relever les seaux et déposer les batraciens de l'autre côté de la route ; il compte les animaux et détermine s'il s'agit de crapauds, de grenouilles, de tritons alpestres ou de tritons ponctués et ensuite il nous envoie les résultats de son observation.

Lorsque aucune de ces deux méthodes de protection ne peut convenir à un endroit, il reste le **ramassage à la main** le soir dès que l'obscurité s'installe ; c'est ce qui se passe route de la Marache, rue d'Aquinot, rue du Culot, rue de Changy, chemin de Couture ... et là tout le sauvetage incombe aux seuls bénévoles. Merci à tous pour votre enthousiasme, votre persévérance et



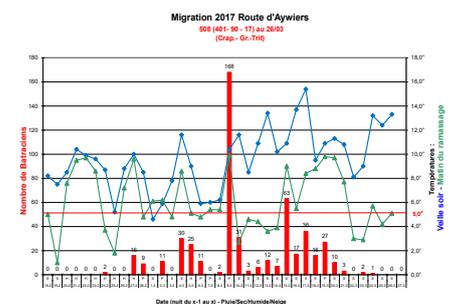
vos efficacités !

Dès qu'il fait noir, un ou deux bénévoles ou plus, munis d'une lampe de poche, d'un seau et d'une veste réfléchissante (photo) ramassent les batraciens et les libèrent du côté des étangs en les comptant et les identifiant.

Après dix nuits les premiers batraciens ont fini de pondre et décident de remonter vers les bois ; ils doivent donc retraverser la route. À ce moment les bénévoles aident ceux qui descendent vers l'étang et ceux qui remontent vers les bois en usant de perspicacité pour ne pas se tromper !

Remonter est bien le terme qui convient car la route de la Marache est bordée d'un mur qui peut atteindre 2 m de haut. Depuis quelques années la Commune a érigé le long de ce mur des **plans inclinés** qui facilitent la montée et la descente d'ailleurs. Ces mesures s'accompagnent d'une protection des bénévoles par la pose de barrières Nadar, de lampes et de panneaux explicatifs limitateurs de vitesse. Merci pour ce dispositif annonçant la migration nocturne des batraciens car les automobilistes roulent moins vite ; certains s'arrêtent pour profiter de nos explications et même sortent de leur voiture pour nous aider.

Tous les **résultats** des sauvetages sont inscrits chaque jour sur notre site lasne-nature.be et chacun peut suivre l'évolution de la migration à Lasne et la comparer à celles des années précédentes. Des graphiques détaillés permettent de comparer les migrations aux différents endroits de la commune (photo).



Résultats et **graphiques** sont envoyés à la Commune qui peut ainsi voir l'efficacité des dispositifs mis en place par elle pour la protection des batraciens ; ils sont aussi envoyés à Natagora qui collationne tous les résultats de Bruxelles et de la Région Wallonne et nous apprend que 46 753 batraciens ont été sauvés en 2017.

Vous qui venez de lire comment protéger les batraciens migrateurs, aidez-nous, aidez-les !

Pour ce mois de mars nous avons encore besoin de bénévoles pour les ramasser le soir à La Marache, rue du Culot... Contactez-nous à batraciens@lasne-nature.be

La Nature vous remercie déjà.

N.M. Cellule Batraciens

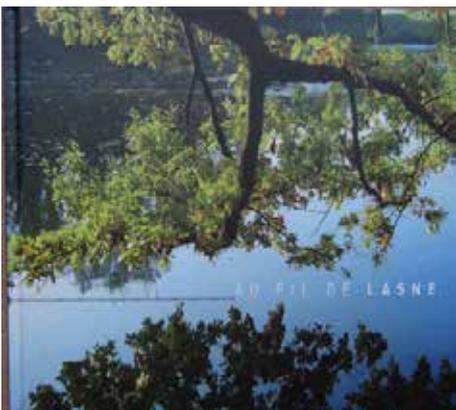


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,95 €.

CARTE IGN au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE» édition 2017

Prix : 9,00 € + frais d'expédition de 1,58 €.

CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,37 €.

CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 €
- par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,79 €.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos recettes



RECUEIL DE 25 RECETTES DE CUISINE à base de PLANTES SAUVAGES

le recueil : 7 € + frais d'expédition : 1,58 €.

Nos cartes et guides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

TOPO-GUIDE N° 3 « 10 BALADES INÉDITES à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 10 € + frais d'expédition de 2,37 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,95 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

NICHOIR pour passereaux du genre Mésange : 12 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos tabliers

TABLIER DE JARDIN

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation de conférences et autres événements tels que la campagne annuelle de protection des batraciens, l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de nos réserves naturelles, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la défense de la mobilité douce, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



AGENDA

MARS 2018

- Sam 24 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

AVRIL 2018

- Sam 21 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 22 **Visite de la réserve naturelle** à Genappe, en matinée. L'inscription est obligatoire par mail à secretariat@lasne-nature.be. Les infos pratiques seront communiquées aux personnes inscrites. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 5 € pour les non-membres.
- Jeu 26 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Dim 29 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h de l'église de Céroux à Ottignies. Durée estimée à 2 h. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Infos 02 633 37 76.

MAI 2018

- Ven 4 / Dim 6 **Jardins d'Aywiers** Lasne Nature sera présente sur le site. Thème : **Un printemps qui fait chanter les façades** ! Renseignements sur le site www.aywiers.be
- Sam 12 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Ven 18 **Conférence de Marc Lemaire «Au coeur de la transition écologique»** à 20 h au Dolce La Hulpe, chaussée de Bruxelles, 135 à La Hulpe. Entrée libre. Voir pages 1 et 2.
- Jeu 31 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

JUIN 2018 (provisoire)

- Sam 9 **Entretien de la Réserve du Bois de l'Épine** Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Dim 10 **Braderie de Lasne** Lasne Nature sera présente
- Jeu 28 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Reserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : Denise Morissens : 02 354 97 82 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque : POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 112

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	L	I	C	A	C	E	E	S
2	T	R	I	S	A	I	E	U	L	E
3	O	I	E	S		L	A	S	E	R
4	M	E	R	U	L	E		S	A	I
5	O	N		S	U	R	J	E	T	A
6	C		C		P	O		S	E	L
7	O	P	A	L	I	N	S		S	I
8	R	E	P	E	N	S	E	E		S
9	D	U	R	E	S		A	R	U	M
10	E	R	E			T	U	S		E

GRILLE N° 113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Plante basse aux feuilles palmatilobées. 2. Relâchement (des muscles par exemple). 3. Langue amérindienne – Abraham y est né. 4. Arbre aux feuilles dissymétriques – Inavoué. 5. Canal intérieur – Indivisible. 6. Adjectif et palindrome – Rendez-vous des vents. 7. Recherche des espions – Le 1H en est une. 8. De vraies pestes. 9. Il n'est parfois qu'un filet – Détériorera. 10. Changement de direction – Tiré fortement.

VERTICALEMENT

1. Arbrisseaux épineux. 2. Bernes – Début d'hymne. 3. Déclare avec force. 4. Type de chat – Blanc aux Antilles. 5. Très grand multiplicateur – Effervescences. 6. Larve – Poisson méditerranéen. 7. La réussite d'une randonnée dépend de sa préparation. 8. Milite au centre – Peut être Indien mais pas en Amérique. 9. Elles disposent de biens. 10. Harnachée – Le 4H1 ne le sera bientôt plus.



La nature de mars à mai

Le blaireau



Le **blaireau** (*Meles meles*) n'est plus très présent dans notre région, mais ne désespérons pas de le revoir prochainement. Sa présence peut être trahie par une habitude particulière qui consiste à utiliser des « toilettes » pour y déposer ses laissées allongées (excréments). Ce mustélidé creuse avec ses pattes antérieures un trou d'une douzaine de centimètres et y dépose ses laissées ou fèces, sans les recouvrir. Ces « pots » sont réutilisés, et se trouvent regroupés en un même endroit, d'où l'appellation « toilettes ». Celles-ci se trouvent souvent à proximité du terrier, qui peut ainsi être découvert. Le blaireau est un animal omnivore, qui mesure de 75 à 95 centimètres de long et pèse jusqu'à 20 kilos pour les mâles.

Il est reconnaissable à son allure pataude, sa fourrure grise constituée de poils raides et les deux bandeaux noirs qui ornent sa tête blanche. Son cycle de reproduction commence par l'accouplement en février-mars, avec une implantation de l'œuf différée de 10 mois, et la naissance des 2 à 7 petits en janvier de l'année suivante, en période d'hibernation, et juste avant un nouvel accouplement.

Le triton ponctué

Le **triton ponctué** (*Triturus vulgaris*) se réveille en mars après le repos hivernal. Le mâle entreprend en avril-mai la parade nuptiale dans une mare d'eau claire. On le verra évoluer dans les herbes de celle-ci, le ventre orange ou tacheté de rouge. Il transmet des



secrétions phéromonales secrétées par des glandes dorsales et cloacales vers les narines des femelles. Celles-ci entrent dans la danse qui va se conclure par un dépôt de semences contenues dans un amas muqueux par le mâle ; la femelle va récupérer ces spermatophores dans son cloaque mais la fécondation des œufs n'aura lieu que lors de la ponte quelques jours plus tard. Les œufs sont déposés sur les plantes aquatiques et leur métamorphose a lieu en 3-4 mois. En juin le triton quitte souvent la mare pour vivre dans des cachettes fraîches et humides.

La grive musicienne



La **grive musicienne** (*Turdus philomelos*) se reconnaît facilement dans nos jardins par sa taille voisine de celle du merle, son dos marron et sa poitrine tachetée. Elle se nourrit de vers, d'insectes, de fruits et de baies, mais elle apprécie particulièrement les escargots qu'elle casse sur une « enclume » ou « forge » constituée d'une pierre ou toute autre surface dure. Ce qui est particulier, c'est le fait que l'oiseau revient toujours au même endroit pour effectuer son travail de frappe. Lors de vos prochaines promenades, vous saurez qui a laissé un tas de coquilles d'escargots cassées à proximité d'une pierre...



Le gouet tacheté

Avez-vous remarqué dans les sous-bois ces grandes spathes vert-jaune



violacé, avec un spadice en massue rouge violet ? Il s'agit du **gouet tacheté** (*Arum maculatum*) qui exhale une odeur putride qui attire les insectes pollinisateurs. Ce sont des plantes vivaces à tubercules, dont les feuilles entières sagittées peuvent atteindre 50 cm, que l'on trouve sur un sol frais et riche, et qui produisent en juillet-août des épis de baies rouges agglomérés autour d'une tige dressée. Ces baies sont très toxiques.



L'ail des ours

En avril, une autre découverte intéressante se présente à nous : cette petite plante aux grandes feuilles luisantes ovales vertes et ombelles blanches portant des fleurs en étoile : c'est l'**ail des ours** (*Allium ursinum*), alliée sauvage dont l'odeur puissante la protège des herbivores. Son bulbe et sa tige sont appréciés en cuisine sauvage pour aromatiser viande, salade ou omelette. La plante est dotée de vertus médicinales : elle est vermifuge, dépurative, hypotensive et diurétique.

